



Cagoule «non-feu» : ***L'UNSA Police entendu !***

Suite à notre dossier sur le port de cagoule, l'UNSA Police avait, à l'occasion d'un CHSCT, demandé au DCCRS de pouvoir être équipé de cagoule « non-feu », pour tous collègues employés sur les compagnies de maintien de l'ordre.

Le DCCRS nous a informé qu'une commande a été effectuée il y a 3 semaines auprès du SAELSI, afin que les fonctionnaires puissent prochainement être protégés des cocktails incendiaires, ou encore de composants chimiques.

« L'UNSA Police ne peut que se réjouir d'une telle mesure mais elle arrive un peu tardivement, eu égard aux événements du 1^{er} mai 2017.

L'UNSA Police veillera à ce que toutes les compagnies en soient dotées. »

David Michaux
Secrétaire national CRS



Carnet de notes



UNSA Police, le langage de vérité !